



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

2023, l'année de la concrétisation de la Cité du théâtre dans le XVIIe ?

Question orale n° 319

Texte de la question

Mme Caroline Yadan attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur le projet de création d'une Cité du théâtre dans le XVIIe arrondissement, futur pôle artistique et culturel qui sera dédié au théâtre. Ce projet, officiellement lancé en octobre 2016 par l'ancien Président de la République, M. François Hollande, a vocation à réunir, sur le site des actuels ateliers Berthier, de nouveaux locaux pour le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, la seconde salle du Théâtre national de l'Odéon et les deux salles annexes de la Comédie-Française, ainsi que des espaces communs aux trois établissements. Il permettrait, tout en répondant aux besoins exprimés de longue date par les institutions concernées, d'aménager un site culturel dans une zone en pleine mutation, d'enrichir ainsi l'offre culturelle de ces trois grandes institutions, notamment en direction d'un public nouveau et ainsi, accroître le rayonnement international du théâtre français. Depuis 2017, ce projet a avancé grâce aux travaux d'une mission de programmation, au dialogue compétitif qui a sélectionné la maîtrise d'œuvre, à la création d'un GIP et à la réalisation d'études pour la maîtrise d'œuvre mais il tarde véritablement à se concrétiser. Si de fortes contraintes (en matière de sécurité, notamment) pèsent sur la réalisation des travaux de la Cité du théâtre, le principal sujet de préoccupation demeure le niveau de financement. En effet, le coût du projet n'est pas celui qui avait été fixé en 2016 : estimé à 86 millions d'euros (hors coût du foncier), l'avant-projet sommaire l'élève à 141 millions d'euros (soit un dépassement de 55 millions d'euros). Un expert indépendant avait donc été missionné, sur commande publique, afin de proposer une solution se rapprochant de l'épure budgétaire initiale et a présenté quatre scénarii afin qu'ils soient examinés en lien avec les institutions concernées. C'est pourquoi elle lui demande si un scénario a finalement été arrêté pour, enfin, avancer sur la mise en œuvre du projet.

Texte de la réponse

CITÉ DU THÉÂTRE

M. le président. La parole est à Mme Caroline Yadan, pour exposer sa question, n° 319, relative à la Cité du théâtre.

Mme Caroline Yadan. Je souhaite appeler votre attention sur le projet de création, dans le 17e arrondissement de Paris, d'un futur pôle artistique et culturel dédié au théâtre. Ce projet, officiellement lancé par l'ancien président de la République, M. François Hollande, en 2016, a vocation à réunir sur le site des actuels ateliers Berthier de nouveaux locaux pour le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le théâtre national de l'Odéon, les deux salles annexes de la Comédie-Française, ainsi que des espaces communs aux trois établissements.

Ce projet s'annonce comme l'un des investissements les plus ambitieux de la législature en matière culturelle. C'est donc une opportunité à saisir : tout en répondant aux besoins exprimés de longue date par les institutions concernées, il permettra d'aménager le site, d'enrichir l'offre culturelle pour de nouveaux publics, dans une zone en pleine mutation, et d'accroître le rayonnement international du théâtre français.

Ce n'est donc pas sur l'opportunité du projet que je souhaite vous interroger, mais sur sa concrétisation. Confirmé en 2017 par Françoise Nyssen, alors ministre de la culture, ce projet peine encore à voir le jour malgré la création d'un groupement d'intérêt public pour assurer la maîtrise d'œuvre. En outre, un expert indépendant a été missionné pour résoudre le problème du dépassement du budget de 55 millions d'euros ; il devait présenter quatre scénarios, en lien avec les institutions concernées. Madame la ministre, avez-vous arrêté un scénario qui permettrait d'avancer ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Rima Abdul-Malak, *ministre de la culture*. Le projet de Cité du théâtre est effectivement en cours de définition depuis 2017 et son ambition fédère trois de nos plus importantes institutions : le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, la Comédie-Française et le théâtre de l'Odéon. Il s'agit de regrouper leurs forces au service de la jeunesse et d'une nouvelle ambition théâtrale pour Paris, l'Île-de-France, mais également toute la France, puisque la Comédie-Française diffuse partout en France, que l'Odéon réalise des coproductions avec différents théâtres sur le territoire et que le Conservatoire accueille des jeunes de l'ensemble du pays. Ce n'est donc pas qu'un projet parisien. J'en parle régulièrement avec mon collègue Stanislas Guerini, qui y est très attaché.

Vous avez tout dit : la clé n'est pas l'ambition, la difficulté n'est pas liée à la programmation culturelle ; elle est purement et simplement financière, puisque l'avant-projet architectural soumis en 2020 comportait un énorme dépassement par rapport à la trajectoire initialement arbitrée. C'est pourquoi un expert indépendant a été missionné. Plusieurs scénarios ont été mis sur la table ; nous en avons éliminé trois et travaillons désormais sur un quatrième qui permettrait de tenir – espérons-le – dans l'enveloppe budgétaire. Nous n'y sommes pas encore : des expertises sont toujours en cours, le dépassement demeurant malheureusement important.

J'espère que dans les prochaines semaines, nous arriverons à finaliser le montant de l'enveloppe budgétaire nécessaire pour répondre à l'ambition du projet dans un cadre architectural qui permette de tenir les coûts et le calendrier. Nous y travaillons.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Yadan](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 319

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 avril 2023](#)

Réponse publiée le : 3 mai 2023, page 3998

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 avril 2023](#)